



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon cedex
Tél : 04 92 21 35 97
Fax : 04 92 20 38 90
accueil@cccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2014-125 du 02 décembre 2014

OBJET : Internet Très Haut débit - convention de mise à disposition de fourreaux au SMO PACA THD

Rapporteur : M. Thierry BOUCHIE

Le 02 décembre 2014 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 25 novembre 2014 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 36 de la délibération n°2014-112 à 120
35 de la délibération n°2014-121 à 125 et de n°2014-127 à 130
34 pour la délibération n°2014-126 et de la délibération n°2014-131 à 133

Nombre de pouvoirs : 10 de la délibération n°2014-112 à 120
11 de la délibération n°2014-121 à 133

Votants : 27 pour les délibérations n°2014-118 et 120
45 pour les délibérations n°2014-112 et 2014-126 et de la délibération n°2014-131 à 133
46 de la délibération n°2014-113 à 117, pour la délibération n°2014-119, de la délibération n°2014-121 à 125 et de la délibération n°2014-127 à 130

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francien DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (de la délibération n°2014-112 à 2014-125 et de la délibération n°2014-127 à n°2014-130), M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, Mme Catherine MUHLACH, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE (de la délibération n°2014-112 à 2014-120), M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

Avaient donné pouvoir : Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Maurice DUFOR à Mme Nicole GUERIN
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
M. Bruno MONIER à M. Romain GRYZKA
M. Jean-Franck VIOUJAS à Mme Catherine LIONNET
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI (à partir de la délibération n°2014-121)
Mme Claudine CHRETIEN à M. Jean-Louis CHEVALIER
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY
M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Michel REYMOND
M. Michel ROUSSEAUX à M. Thierry BOUCHIE
Mme Dominique BRACHET à M. Alain FARDELLA

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de promotion des technologies de l'information et de la communication sur le territoire communautaire,

Vu la délibération n°2011-27 du 29 mars 2011 approuvant le projet de mise en œuvre d'un réseau d'initiative publique Très Haut Débit dans le cadre du Contrat de Redynamisation du Site de défense (CRSD) signé le 2 juillet 2009,

Vu l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui autorise les collectivités à établir et exploiter sur leur territoire des infrastructures et des réseaux de communications électroniques,

Considérant que les infrastructures « Très Haut débit » réalisées par la Communauté de Communes du Briançonnais sont en capacité d'accueillir plusieurs Opérateurs Télécoms,

Considérant qu'il convient d'encadrer la mise à disposition de ses infrastructures auprès des Opérateurs Télécoms souhaitant bénéficier d'un accès à ces équipements, et de préciser, avec chaque opérateur, les conditions générales, les règles d'occupation, les droits et obligations réciproques et les dispositions financières,

Considérant l'intérêt que présente le projet du Syndicat Mixte Ouvert (SMO) PACA THD pour l'amélioration de la desserte Internet des communes de Villard St Pancrace, Puy St Pierre et Puy St André,

Considérant le projet de convention soumis par le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) PACA THD pour l'occupation des fourreaux de l'infrastructure « Très Haut Débit »,

Vu l'avis favorable de la commission Développement économique en date du 12 novembre 2014,

Vu l'avis favorable des membres du Bureau en date du 17 novembre 2014,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Approuve l'établissement d'une convention de mise à disposition des fourreaux du réseau « très Haut Débit » de la Communauté de Communes du Briançonnais au SMO PACA THD, dont le projet est joint en annexe,

- Autorise M. le Président ou son représentant à signer cette convention.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA.



Date affichage : 09 DEC. 2014